

Euro: adoption par la Slovénie de la monnaie unique au 1er janvier 2007 (article 122, paragraphe 2, traité TCE)

2006/0077(CNS) - 15/06/2006 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Werner **LANGEN** (PPE-DE, DE) par 490 voix pour, 13 contre et 63 abstentions, le Parlement européen a donné son feu vert à la Slovénie pour rejoindre la zone euro au 1er janvier 2007. La résolution soutient la proposition de la Commission sur l'adoption de l'euro par la Slovénie, et appelle les États membres à faire en sorte que la Commission puisse évaluer le respect des critères de Maastricht sur la base de données précises, actualisées, fiables et de qualité.